

## Protocole de Coopération :

« Evaluation du bilan radiologique requis et sa demande anticipée par l'infirmier ou l'infirmière organisateur de l'accueil (IOA), en lieu et place du médecin, pour les patients se présentant avec un traumatisme de membre dans un service d'urgences » Selon l'arrêté du 29 novembre 2019

### Durée :

- 18 heures sur 3 jours
- Stage inclus 40 prises en soins de patients

### Public concerné :

IDE des services d'Urgences

### Prérequis :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Formation spécifique à la fonction d'IOA

### Méthodes pédagogiques :

- Temps d'analyse pratique
- Analyse de cas cliniques

### Méthodes d'évaluation :

- Pré et post test
- Grille de suivi et d'évaluation

### Date :

25,26 et 27 Mai 2022

### Lieu :

Théorie : Plateforme Visio

Pratique : Site d'exercice de l'IDE

### Coût de la formation :

1000€ TTC / stagiaire

### Inscription :

[contact@comu5962.fr](mailto:contact@comu5962.fr)

### Responsables pédagogiques:

Dr MIZON Jérôme – Urgences CH Seclin

Dr SETBON Stéphane – Radiologue SOS mains

Pr DEMONDION Xavier – Radiologue CHU Lille

Pr WIEL Eric - Urgences CHU Lille

Me DEHAUT Hélène – IDE – UrSIC – CHU Lille

## Objectifs pédagogiques

- ✓ Reconnaître et décrire le traumatisme simple et isolé d'un membre, en apprécier le degré de gravité.
- ✓ Pratiquer l'examen clinique du patient se présentant pour le traumatisme simple et isolé d'un membre :
  - ◆ entretien structuré (méthode 3Q2C)
  - ◆ examen physique du membre traumatisé (inspection, palpation).
- ✓ Repérer et décider des indications et non-indications au bilan radiologique. Connaître les principes de la radioprotection.
- ✓ Conditionner le patient en vue du bilan radiographique et des temps d'attente avant la prise en charge médicale
- ✓ Demander l'examen radiographique
- ✓ Transmettre ses décisions aux médecins, infirmiers, aides-soignants, manipulateurs en service de radiologie qui prendront le patient dans la suite de son parcours de soins aux urgences
- ✓ Connaître le cadre réglementaire et organisationnel du protocole de coopération

## Programme :

Jour 1 :

- ➡ Module réglementaire
- ➡ Module Poignet-Main

Jour 2 :

- ➡ Module coude et avant-bras
- ➡ Module épaule et bras

Jour 3 :

- ➡ Module cheville et pied
- ➡ Module genou et jambe



- ✓ Formation par des professionnels de l'urgence
- ✓ Pratique clinique à partir de mise en situation clinique, de cas concrets
- ✓ Formation certifiante pour obtention prime de coopération